

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 28-juin-2018

Version 8

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Spray Nine® 20L

Autres moyens d'identification

Code du produit C26820

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyants liquides

Utilisations déconseilléesAucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant ITW Permatex 6875 Parkland Blvd. Solon, OH 44139 USA

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail: mail@permatex.com

Également distribué par:

ITW Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle

Oakville, ON Canada L6H 6M5 Telephone: (800) 924-6994

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

Aspect Transparent État physique Liquide Odeur Agrumes

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Çonseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

- Sans objet

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si

l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les

laver avant réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter

un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

de premiers secours

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e)

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver soigneusement après toute

manipulation.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

l'environnement

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyageMettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte.

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter

le contact avec la peau et les yeux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger contre le gel.

Matières incompatibles Agents comburants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant,

aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Rince-oeils

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en

Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un

récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

Test en vase clos Tag Closed Cup

Acétate de butyle = 1

Air = 1

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideAspectTransparentOdeurAgrumes

Seuil olfactif Aucune information disponible

PropriétéValeursRemarques • MéthodepH12.0 - 12.8Faible alcalinité libre

Aucune information disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point / intervalle d'ébullition 100 °C / 212 °F

Point d'éclair > 93 °C / > 200 °F

Taux d'évaporation < 1

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune information disponible

Pression de vapeur 18 mm Hg Densité de vapeur >1

Densité relative 1.02 g/ml

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique
Propriétés explosives
Propriétés comburantes

Aucune information disponible

Autres informations

Point de ramollissement

Masse molaire

Aucune information disponible
Aucune information disponible

Teneur en COV (%) <0.5%

DensitéAucune information disponible
Masse volumique apparente
Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>

Stable dans les conditions normales

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Protéger contre le gel.

Matières incompatibles

Agents comburants forts

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux

ou larmoiements.

Contact avec la peau Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.

Ingestion En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Mutagénicité sur les cellulesAucune information disponible.

Aucune information disponible.

germinales

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 39421 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 76980 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

3.17 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les

réglementations fédérales (40 CFR 261).

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

Nom d'expédition Non réglementé

<u>IATA</u>

Nom d'expédition Non réglementé

MDG

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme **DSL/NDSL** Est conforme **EINECS/ELINCS** Indéterminé(e)(s) **ENCS** Indéterminé(e)(s) Est conforme **IECSC** Indéterminé(e)(s) **KECL** Indéterminé(e)(s) **PICCS** Indéterminé(e)(s) AICS (Australie)

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des

États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéNonDanger d'incendieNonDanger de dépressurisation soudaineNonDanger de réactionNon

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

<u>Réglementations étatiques des</u> États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydroxyde de sodium	X	X	X
1310-73-2			

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro

6659-3

d'enregistrement de pesticide

Mention EPA, États-Unis

Ce produit chimique est un produit pesticide enregistré par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis. Il est soumis à certaines exigences d'étiquetage conformément à la loi fédérale des États-Unis relative aux pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger exigé pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes des produits chimiques autres que les pesticides sur le lieu de travail.

Classe de danger SIMDUT

Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Dangers pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0 -

1

<u>HMIS</u> Dangers pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

В

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 28-juin-2018

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité